

ST-LUB'INFOS N°63

janvier 2024

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

lundi : 16h30 > 18h30

jeudi : 8h45 > 10h15 & 17h30 > 19h

vendredi de 11h > 13h

permanence des élus le jeudi soir de 18h à 19h



**02 54 43 22 31 / mairie.stlubin@orange.fr
www.saintlubinenvergonnois.fr**

Mesdames, Messieurs, chers Saint-Lubinois,



L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser, même tardivement, tous nos meilleurs vœux ainsi qu'à votre famille et votre entourage. Je sais que les vœux traditionnels à la salle des fêtes vous manquent ! Promis, l'année prochaine vous pourrez à nouveau trinquer avec nous et vous rencontrer le temps d'une soirée conviviale !

Vous découvrirez au fil de ce 63^{ème} numéro ce qui a animé notre commune tout au long de l'année 2023, avec les bénévoles des associations, les enfants et enseignants des écoles, mais aussi toutes les structures du territoire qui permettent d'améliorer le quotidien à travers des aides, des rencontres, des idées de loisirs et des services de qualité.

Je tiens à saluer le dévouement et le dynamisme de chacun des membres de l'équipe municipale qui accompagnent mes projets pour le « bien vivre » à St-Lubin, qui enrichissent mes réflexions, et contribuent à l'amélioration du quotidien communal. Certains dossiers prennent plus de temps que prévu mais nous tenons à réunir toutes les conditions pour en optimiser les dépenses et les résultats.

En ce début d'année, ce sont les travaux de réhabilitation de la boulangerie qui vont commencer. À ce propos, comme pour d'autres projets et réalisations, je rappelle l'importance des liens entretenus avec les partenaires institutionnels, et principalement Agglopolys et le Département du Loir-et-Cher, qui nous accompagnent tout au long de l'année et soutiennent nos programmes en terme de compétences administratives et financières. Sachez que les décisions municipales qui sont prises, le sont toujours à la suite d'échanges, d'arbitrages et de priorisations.

Le contexte inflationniste actuel nous demande une vigilance permanente pour continuer à bâtir et élaborer grâce à une gestion responsable. Mais faire face aux imprévus tout en construisant l'avenir est et reste notre crédo !

En revanche, comme de nombreux collègues et voisins, nous déplorons le nombre croissant d'incivilités, de dérapages divers et le manque de respect du bien public et collectif !

Je vous engage à suivre la page Facebook de la commune, vous y découvrirez d'autres informations que sur PanneauPocket. Tout vient à point à qui sait attendre : le « chantier » de la refonte du site a pris beaucoup de retard, mais verra le jour d'ici quelques semaines.

En 2023, la commune a accueilli 7 petits citoyens et 3 mariages et 3 baptêmes civils ont été célébrés. Malheureusement, 3 voisins, amis ou anciens de la commune nous ont quittés dont notre doyen et centenaire Guy Jouanneau.

En attendant le plaisir de vous croiser prochainement, c'est entouré de mes adjoints et conseillers que je reste à votre écoute, quel que soit vos besoins, vos idées ou vos remarques.

Henry Boussiquot, Maire



AGGLOPOLYS > agglopolys.fr / 02 54 90 35 35

N'hésitez à visiter le site internet de la communauté d'agglomération de Blois, vous y trouverez de nombreuses informations utiles à tout administré du territoire concernant ces champs d'action et de compétence : eau & assainissement - aménagement du territoire - mobilité - développement économique - loisirs - culture - gestion des déchets - crématorium - gestion de la voirie communautaire - tourisme - enseignement supérieur - action sociale - environnement

VIE COMMUNALE

LE TOUR DU LOIR-ET-CHER 2023 EST PASSÉ PAR ST-LUBIN

Pour la 62^{ème} édition de cette célèbre course cycliste de 782 km, ce sont 25 équipes de 20 nationalités différentes et de 150 sportifs qui ont traversé notre village sous une météo venteuse et très humide...

INFOS POUR LA PROCHAINE ÉDITION VIA
PANNEAUPOCKET ET FACEBOOK COURANT MARS



TRAVAUX DE LA BOULANGERIE

Les travaux de réaménagement et de mises aux normes de la boulangerie débiteront première quinzaine de mars.

La durée est estimée environ à 5-6 mois, soit jusqu'aux congés d'été. Pendant toute cette période, l'espace de vente sera transféré dans la salle des associations, place du Caquetoire.

Pour des raisons de sécurité, la place Michaux doit rester le parking principal. Les voies de circulation restent ouvertes, seul le devant de la boulangerie sera condamné.

À la réouverture, vous découvrirez un espace de vente agrandi et toujours plus fonctionnel.

Dans le budget de ces travaux, la commune investit dans un four neuf et donc moins énergivore.



COLIS DES ÂÎNÉS

Toute l'équipe à l'œuvre pour préparer les colis et faire la distribution auprès des quelques 170 bénéficiaires



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ST-LUBIN

est ouverte au public (hors congés scolaires) :
TOUS LES JEUDIS DE 16H30 À 18H
CARTE GRATUITE !!!

De nombreux nouveaux titres ont intégré les rayonnages en décembre.

Une ou deux personnes bénévoles seraient les bienvenues pour aider à l'accueil des enfants sur le temps scolaire, le mardi en tout début d'après-midi et le vendredi matin.

Les démarches sont en cours pour l'informatisation, en 2024, du fonds de livres et autres supports. Ce sera un gros travail qui nécessitera également du temps et de la « main d'œuvre ».

N'hésitez pas à contacter la mairie, nous ferons suivre...



LES TRAVAUX EN IMAGES

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une étude patrimoniale de l'éclairage public de toute la commune a été réalisée : l'entreprise spécialisée a effectué le recensement et les tests de toutes les sources lumineuses.

D'importants travaux sont à prévoir pour procéder aux mises aux normes, à des économies d'énergie, et à plus d'efficacité d'éclairage. Cet investissement pourra être aidé par des subventions spécifiques ; des devis sont en cours pour une réalisation par tranches sur deux ans.

La municipalité a fait le choix de maintenir les illuminations de Noël (toutes en led désormais) qui ont apporté couleurs et joie pendant plusieurs semaines, du 2 décembre au 9 janvier.

L'abribus de la place Michaux a été équipé d'une source de lumière alimentée par un panneau photovoltaïque.

En 2023, face à la forte augmentation des tarifs de l'électricité, le conseil municipal a décidé de couper complètement l'éclairage public la nuit, de fin avril à début octobre.

Les lampadaires sont calés sur les horaires suivants :
6h30 > 8h & 17h30 > 21h (22h sur la RD 32)



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE



De nombreux habitants se plaignent de la vitesse excessive sur toutes les rues et routes de la commune (dans les hameaux, dans les lotissements, pour la traversée du bourg). En 2022 nous avons aménagé, avec un stop, le croisement de la rue de St-Bohaire avec la rue des Planches.

Cette année, après consultation et échanges avec les riverains, nous avons installé un plateau surélevé à Rangy et un rétrécissement à Coutant.

Pour rappel, sur les voies communales et départementales, nous ne pouvons faire ce que nous voulons, quand nous le souhaitons...

En 2024 nous poursuivons certaines améliorations avec entre autres, la pause de radars pédagogiques à l'entrée des zones d'habitations au cours du premier semestre.

CHEMIN PIÉTONNIER

L'entrée de la rue des jonquilles a changé de visage. Une ancienne haie envahissante qui nécessitait de l'entretien et prenait beaucoup de place a été arrachée. Les usagers ont désormais une meilleure visibilité pour sortir de la rue et les piétons n'ont plus à marcher sur la route. Des plots ont été installés pour que ce trottoir ne se transforme pas en parking...



AUX URNES CITOYENS !



Les prochaines élections européennes se dérouleront le DIMANCHE 9 JUIN 2024.

Depuis 1979, les électeurs français sont appelés aux urnes pour élire, au suffrage universel direct, 81 eurodéputés. Pour pouvoir voter il faut être âgé(e) d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, être domicilié(e) dans la commune et inscrit(e) sur les listes électorales.

Un empêchement ? Pensez à faire une procuration le plus tôt possible !
www.maprocuration.gouv.fr/

RECENSEMENT



Le recensement se déroule depuis le 18 janvier et jusqu'au 24 février.

Le recensement de la population est un acte civique obligatoire qui concerne tout le monde

et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Au niveau local, il sert par exemple à prévoir des équipements et à déterminer les moyens de transports à développer. Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Les chiffres du recensement sont nécessaires pour le calcul de la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, la nécessité d'installer certains services, etc. Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

Pour en savoir plus : www.insee.fr

VILLAGE D'AVENIR



56 communes du Loir-et-Cher ont candidaté, et ont reçu le label national VILLAGES D'AVENIR, dont St-Lubin !

La mairie a candidaté, et a été retenue, pour bénéficier du programme lancé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) qui vise à dynamiser et valoriser les communes rurales françaises de moins de 3.500 habitants. À travers cette initiative, le gouvernement reconnaît l'importance des petites communes dans le tissu national et leur rôle essentiel dans la préservation de l'identité rurale française.

Dans le cadre du plan France Ruralités, le label « Villages d'avenir » se présente comme une aubaine pour les 56 communes du Loir-et-Cher sélectionnées, et les 35.892 habitants concernés.

La commune va ainsi bénéficier d'un accompagnement spécialisé pour concrétiser un projet de développement, bientôt révélé. L'objectif est de créer des solutions sur mesure pour chaque commune, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs besoins.

Le label « Villages d'avenir » est également une opportunité pour se faire connaître, attirer de nouveaux résidents, en contribuant à un cercle vertueux de développement et de prospérité.

MAISON D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

À partir du mois d'avril, un nouveau moyen de garde pour les petits !

La commune a fait l'acquisition en septembre 2023 d'une maison rue des Hauts de St-Lubin où viendront s'installer les assistantes maternelles de la MAM actuellement domiciliée à Herbault. Sa position permet des promenades en toute sécurité, un accès à l'école rapide et une proximité de Blois pratique pour certaines familles.

Pour rejoindre l'équipe des assistantes maternelles (il reste une place)
ou pour faire garder votre enfant : **09 83 26 62 09**



BUDGET

Quelques chiffres du budget 2023, provisoires puisque les comptes ne sont pas encore clôturés (fin février 2024). Il est à constater que sur les dépenses de fonctionnement, les charges de personnel représentent pratiquement 50 % des dépenses)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 433 118,42 €

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	48 119,92 €
Emprunts et dettes assimilées	20 677,06 €
Immobilisations incorporelles	18 188,06 €
Immobilisations corporelles	329 565,44 €
Immobilisations en cours	16 567,94 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 325 432,02 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections	256,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	65 573,58 €
Subventions d'investissement	49 602,44 €
Emprunts et dettes assimilées	210 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 917 261,49 €

Résultat de fonctionnement reporté	273 991,24 €
Atténuations de charges	12 933,21 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	59 949,33 €
Impôts et taxes	56 399,00 €
Fiscalité locale	332 075,00 €
Dotations et participations	152 528,48 €
Autres produits de gestion courante	29 385,23 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 484 673,46 €

Charges à caractère général	110 632,61 €
Charges de personnel	231 190,54 €
Atténuation de produits	3 158,00 €
Charges de gestion courante	138 614,18 €
Charges financières	1 078,13 €

LA PRESSE EN A PARLÉ

photovoltaïque

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.
Publié le 14/05/2023 à 12:09 | Mis à jour le 15/05/2023 à 16:52

la Nouvelle
République.fr



Samedi 13 mai, la nouvelle centrale photovoltaïque du collectif Blais Watt a été inaugurée en présence des acteurs locaux et des différents membres associés au projet.
© (Photo: NRC, Jérôme Dufour)

Samedi 13 mai 2023, le collectif Blais Watt a inauguré sa seconde centrale photovoltaïque à Saint-Lubin-en-Vergonnois. Un projet collaboratif, coconstruit avec un maraîcher.

RAPPELS DE RÉGLEMENTATIONS

TAILLE DES HAIES



Les administrés qui ont des haies en limite de propriété et qui débordent sur la voie publique doivent absolument les tailler ! Pour rappel, la hauteur ne doit pas dépasser 2 mètres. Tout manquement à cette réglementation dépendante du Code de l'urbanisme pourra être sanctionné.

NUISANCE SONORES

Besoin de faire du bruit (travaux, gros jardinage, tonte, taille, ...)?

Les créneaux horaires autorisés sont :
du lundi au vendredi :

8h > 12h / 14h > 19h30

le samedi : **9h > 12h / 15h > 19h**

le dimanche : **10h > 12h**



Et si vous organisez une fête dans votre jardin, pensez à prévenir vos voisins, ils seront touchés de la démarche et pourront s'organiser en connaissance de cause...



DÉCHETS VERTS

Il est interdit de brûler des déchets verts (secs ou humides) que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin. Il faut les emmener dans les déchetteries !

TARIFS & ÉQUIPEMENTS (POUR L'ANNÉE 2024)

SALLE DES FÊTES

Caution : 500 € / Tarifs été : du 1^{er} mai au 30 septembre / Tarifs hiver : du 1^{er} octobre au 30 avril

	TARIFS COMMUNE				TARIFS HORS COMMUNE			
	ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER	
AC = avec cuisine / SC = sans cuisine	AC	SC	AC	SC	AC	SC	AC	SC
Jour de semaine (du lundi au jeudi)	245 €	195 €	310 €	255 €	355 €	305 €	420 €	365 €
Jour férié en semaine	275 €	225 €	340 €	290 €	465 €	415 €	530 €	480 €
Week-end (samedi et dimanche)	305 €	255 €	370 €	320 €	525 €	475 €	590 €	540 €



CANTINE SCOLAIRE

Repas enfant : 3,90 €
Repas adulte : 7,30 €



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

1 semaine, 1^{er} enfant : 10,20 €
1 semaine, 2^{ème} enfant : 8,20 €
1 semaine, 3^{ème} enfant : 6,10 €
Occasionnel : 3,30 €



CIMETIÈRE

Concession : 15 ans : 175 € / 30 ans : 350 €
Dispersion des cendres + plaque : 100 €
Colombarium : 15 ans : 525 € / 30 ans : 850 €



SALLE DES ASSOCIATIONS

- en dehors de la mise à disposition pour les assos de la commune
- limitée à 20 personnes
- pour une réunion

Jour de semaine et week-end :
Été : 20 €
Hiver : 40 €



POUR LES TOURISTES...

L'aire pour les camping-cars, entièrement gratuite, connaît un grand succès tout au long de l'année et de gentils messages arrivent régulièrement en mairie. Elle est référencée sur plusieurs guides et sites spécialisés, et soumise à un règlement spécifique affiché sur place.

PHOTOCOPIES (en mairie)

Format A4 noir et blanc : 0,20 €
Format A4 couleur : 0,30 €



SE SOUVENIR, ENSEMBLE !



Cérémonie commémorative du 11 novembre : levée des couleurs, discours d'État, minute de silence, Marseillaise, dépôt de gerbe et surtout
NE PAS OUBLIER !



à Saint-Bohaire

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



Le défilé du 11 novembre a été également l'occasion de faire connaissance des deux nouvelles recrues ayant intégré le centre de secours des sapeurs-pompiers volontaires de St-Lubin, désormais au nombre de 11 : Marine Menon et Benjamin Marmion.

Le 2 décembre, Didier Leroy recevait du Président du SDIS 41 - Philippe Sartori - le grade de Sergent-chef à la caserne de Vendôme, en présence du chef de centre Luc Coutan et de Monsieur le Maire.



NOUVEAU À ST-LUBIN

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

À l'occasion des journées européennes du patrimoine mi-septembre, la commune a ouvert les portes au public de l'église de St-Lubin le samedi et le dimanche de 10h à 13h. Une trentaine de personnes en ont profité ; pour certains c'était la première fois qu'ils y entraient, d'autres ont échangé avec nous sur l'histoire de ce lieu et nous ont encouragé à reconduire l'évènement :



les 21 & 22 septembre 2024 !



CONCERT

2024 : 2^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL ORGUE EN CISSE
avec un premier concert à St-Lubin :

Fontaines d'Israël - Miroirs

musique vocale des 17^{ème} et 20^{ème} siècles avec l'ensemble Lux AEterna

DIMANCHE 24 MARS. 17H

Les deux autres concerts auront lieu à St-Bohaire le 7 avril
et à Valencisse le 21 avril.



La première édition a connu un très joli succès en 2023, avec 85 spectateurs pour écouter Bach et Mozart avec le chœur Ossia. Le vendredi après-midi, les élèves de CM1 & CM2 s'étaient déplacés dans l'église pour découvrir le magnifique instrument qu'est l'orgue portatif ; Vincent Grappy, organiste et titulaire de l'orgue historique de la cathédrale de Blois leur a expliqué son fonctionnement, leur a joué quelques partitions et leur a accordé un grand temps de questions/réponses. Ce moment pédagogique sera reconduit au mois de mars.

La billetterie pour les trois concerts est déjà en ligne : www.jeuxdorgue4.free.fr et sur place le jour même



À L'ÉCOLE



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024.25

L'inscription concerne les enfants qui ne sont pas encore inscrits sur le RPI St-Lubin/ St-Bohaire (le passage en classe supérieure se fait automatiquement).
Le dossier de pré-inscription peut être imprimé à partir du site internet de la mairie de St-Bohaire, siège du SIVOS, ou à retirer dans une des deux mairies.

**La date limite des inscriptions est fixée
au 2 avril 2024.**

Comme chaque année, les élections des parents d'élèves ont eu lieu à l'automne avec un taux de participation de 63,48 % à St-Lubin et 74,44 %.

Le RPI compte 5 classes à double niveau (révisé chaque année en fonction des inscriptions et du nombre d'élèves par niveau), et **115 élèves** répartis comme suit :

St-Lubin	petite section/moyenne section	> 15/8
St-Lubin	moyenne section/grande section	> 6/16
St-Bohaire	cours préparatoire/cours élémentaire 1	> 9/16
St-Bohaire	cours élémentaire 2/ cours moyen 1	> 9/14
St-Lubin	cours moyen 1/cours moyen 2	> 8/15

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2024 restent stables avec 113 élèves.

Les évaluations nationales ont eu lieu du 11 au 22 septembre. Elles concernaient les élèves de CP/CE1/CM1.

De nouveaux tests ont lieu actuellement pour un bilan de mi-parcours au CP.

Dans chaque école, des exercices incendie et attentat ont lieu au cours de l'année avec un retour d'expérience rédigé par les enseignants et adressé à la circonscription.

Les trois axes du projet d'école sont :

- Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves
- Stimuler l'ambition scolaire pour tous les enfants
- Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

L'école numérique est désormais sur [ENT PrimOT](#), plateforme en lien direct avec l'éducation nationale. C'est un service numérique accessible sur Internet qui regroupe des outils et des ressources à destination des élèves, des familles, des enseignants et plus largement de la communauté éducative.

Les projets au sein des classes du RPI :

À St-Lubin :

- Les deux classes maternelles participent à « 1-2-3 USEP maternelles ».
- Jeux avec les papis et mamies le dernier mardi avant chaque période de vacances.
- Travail sur l'alimentation : différentes activités dont cuisiner pour la semaine du goût.

À St-Bohaire :

- Sensibilisation au goût et au gaspillage en partenariat avec la cantine.
- Projet pour faire entrer du « végétal » dans la cour.

Projets communs aux deux classes :

- Animation Planète Mômes (spectacles interactifs)
- Intervention génération numérique
- Participation au prix littéraire des Incorruptibles

Les classes de CP/CE1/CE2/CM1/CM2 participent à plusieurs rencontres USEP tout au long de l'année.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont inscrites pour participer à l'Étoile Cyclo. Programme PHARE : les classes de CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à la journée nationale de lutte contre le harcèlement le jeudi 9 novembre à l'école (action mise en place par le Ministère de l'Éducation Nationale).



AUTOUR DE L'ÉCOLE

À LA CANTINE

Notre cantinière, Séverine, élabore les menus tous les quinze jours. Ils sont consultables sur le site de la mairie et sur le tableau d'information sous le porche de l'entrée de l'école. Chaque semaine, un menu végétarien est proposé.

Deux repas spéciaux sont organisés chaque année : le jour des grandes vacances (début juillet), c'est pique-nique sous le préau et le jour des congés de fin d'année, c'est Noël'party à la cantine avec menu d'exception, bonne humeur et pas d'impératif horaire pour retourner en classe mais des jeux de sociétés et des souvenirs en attendant le Père Noël !

68 enfants qui déjeunent dans la même salle c'est évidemment un peu bruyant. Un feu tricolore et sonore détecteur de décibels a été installé dans la cantine. Quand il passe au rouge et se déclenche, les enfants réagissent immédiatement et « baissent le volume verbal », ce qui rend la pause déjeuner plus agréable pour tout le monde.



DÉPARTS À LA RETRAITE À ST-BOHAIRE

En juin 2023 les élèves, leurs collègues et les élus des deux communes ont honoré le directeur de l'école de St-Bohaire, Jean-Marc Fouricquet et la « dame de la garderie », Marilyne Derouet à l'occasion d'une retraite amplement méritée. Leur professionnalisme et leur gentillesse ont été salués par tous.

C'est Christine Harrault qui a repris la direction de l'école. Un nouvel enseignant, Benjamin Chatellier, a pris ses fonctions auprès des CE2/CM1. Et c'est Nathalie Mensang qui officie à la garderie et aide à la cantine.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



La dynamique association des parents d'élèves (APE) multiplie les initiatives pour créer du lien entre les familles et récolter des fonds qui permettent de compléter le financement des sorties et rendez-vous sportifs de toutes les classes du RPI.

COMPOSITION DU BUREAU qui remercie tous les membres actifs et bénévoles qui sont toujours présents aux manifestations (avant, pendant et après) ainsi que les équipes enseignantes et les municipalités partenaires pour le prêt des salles des fêtes.

Marine Leturgeon : présidente / **Hélène Theve** : co-présidente / **Jérôme Cavarec** : secrétaire / **Marion Baudvin** : co-secrétaire / **Elvire Granger** : trésorière / **Aurélien Alzy** : co-trésorière / **Victoria, Shirley, Astrid, Céline, Julie, Sylvie, Mélina, Caroline & Lucie** en membres actifs.

CONTACT : ape-saintlubin-saintbohaire@laposte.net / **page facebook** : **APE ST Lubin/ST Bohaire**



L'année scolaire 2022-2023 s'est achevée par une joyeuse et émouvante fête des écoles à St Bohaire. Le mois de juillet 2023 a été marqué par le départ de M. Fouricquet et de Maryline qui ont été chaleureusement remerciés pour leur investissement auprès des enfants et accompagnés vers une retraite bien méritée !

Dès la rentrée de septembre 2023, les premières actions et manifestations ont commencé avec la vente de sacs fraîcheur et des calendriers de l'aveut. Puis, la vente des citrouilles produites et gracieusement offertes par Alexandre de la Crompe, maraîcher à St-Lubin. En octobre, la fête d'halloween, s'est déroulée à la salle des fêtes de St-Lubin avec une chasse mystérieuse pour faire découvrir le quartier des Rochettes. Et enfin la vente des chocolats de Noël.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Vente de pizzas en mars
Vente de plateaux-apéro charcuterie/fromage
Vente de miel avec un producteur local de Saint Lubin
Fête de l'école **samedi 22 juin 2024** à St Bohaire (recherche de bénévoles pour le montage et démontage)



AVEC LE SIVOS

Remise d'un livre par les élus du SIVOS, à dévorer pendant les vacances d'été, adapté à chaque tranche d'âge et choisi par les enseignants.



DU CÔTÉ DE L'USEP LOCALE

L'association USEP des écoles du RPI St-Lubin & St-Bohaire est présidée par Madame Pitat, enseignante en maternelle. Elle est également composée d'un « bureau usep enfants » et d'enseignants.

À travers le sport, les rencontres sportives et la vie associative, l'association souhaite participer à la construction des citoyens de demain tout en promouvant les valeurs du vivre ensemble, de la laïcité, de la solidarité et de la tolérance.

Elle a pu réaliser cette année une grande partie de ses actions habituelles qui lui permettent d'aider au financement des projets USEP : vente de gâteaux par les enfants chaque veille de vacances scolaires, tombola pour gagner la corbeille garnie de Noël.

Les élèves ont pu participer à 1-2-3 Usep maternelles pour les classes TPS-PS et MS-GS, aux Petites Randos Usep pour la classe MS-GS et à la semaine Etoile Cyclo pour la classe CM1-CM2.

Les membres du bureau remercient les enfants, les familles et les communes pour leur soutien et rappellent que leur association ne pourrait exister sans la mobilisation de chacun !

DANS LA COUR

Dans la cour des classes de maternelle, l'escargot a été repeint, une boucle pour les vélos et les draisienne l'entoure, et une marelle a trouvé sa place. Une autre, plus grande, a été installée sous le préau.

Un panneau de basket a été récemment installé dans la grande cour pour les récréations et les temps de garderie.



DÉCOUVERTE D'UN INSTRUMENT PEU CONNU :

L'ORGUE-COFFRE PORTATIF

La classe des élèves de CM1/CM2 a bénéficié d'un après-midi avec Vincent Grappy, organiste de grande renommée, pour découvrir un instrument atypique, comprendre son fonctionnement, écouter ses différentes sonorités. Ils ont même eu le droit de jouer quelques notes.



DU CÔTÉ DES ASSOS ET +

COMITÉ DES FÊTES



De nouveaux bénévoles sont venus renforcer l'équipe en place pour continuer à organiser les événements récurrents et pourquoi pas développer de nouvelles idées.

Le pique-nique communal a rassemblé des habitants de tous les quartiers et de toutes les générations. Accueillis par M. Beauvoir à Chatulay, ils ont pu trinquer, jouer et même participer à un karaoké.

Une projection du dernier film de Jean-Claude Raoul, *Courjumelle 2* a été proposé aux habitants, venus en nombre, le 11 novembre.

Le festival des vins recevait cette année de nouveaux viticulteurs. Les amateurs étaient au rendez-vous avec 380 entrées sur le week-end.



Les rendez-vous en 2024 :

- **Brocante sur le stade, dimanche 23 juin**
- **Pique-Nique communal, au lavoir, dimanche 15 septembre.**
- **20^{ème} Festival des Vins, les 7 et 8 décembre**

Pour tout renseignement, ou pour intégrer le comité des fêtes, contactez Marie au 06 32 32 43 79 ou Marie Pierre au 06 77 79 14 73, et par mail comitedesfetesstlubin@gmail.com

AMAP - TERRE DE CISSE



L'Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne, créée le 25 mars 2010, contribue à (re)créer des liens directs entre producteurs locaux et consommateurs. Fondée avec le maraîcher Alexandre de la Crompe, elle regroupe une vingtaine de producteurs et 170 adhérents.

Les distributions se déroulent à Orchaise à côté de la salle des fêtes, tous les vendredis.
Il faut être adhérent à l'AMAP et avoir signé un contrat avec un producteur pour pouvoir bénéficier de ses produits, mais venez nous rencontrer à l'une de nos distributions si vous souhaitez en savoir plus...

[www.amap-terredecisse .fr](http://www.amap-terredecisse.fr)



EARL LA RIDIÈRE

Ouverture de la saison pour la vente des fleurs et des plants :
vendredi 12 avril

Journée portes ouvertes :
samedi 11 mai

Besoin de paille ou de terreau dès maintenant :
06 32 66 53 47

Toutes les infos sur Facebook :
EARL La Ridière



RENDEZ-VOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DE L'As Saint Lubin pour connaître le calendrier des matchs, suivre les résultats, ...

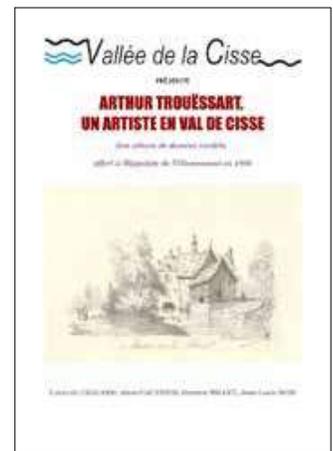
ARTHUR TROUËSSART, UN ARTISTE EN VAL DE CISSE

un nouveau hors-série consacré à un dessinateur, architecte et érudit blésois

Le 29 août 1860, Hippolyte de Villemessant, propriétaire du Figaro, organise un grand pique-nique à Chambon, dans sa propriété de la Court-Saint-Louis. Parmi ses invités se trouve le jeune Arthur Trouëssart, dessinateur et architecte en devenir, alors âgé de 21 ans. Pour remercier son hôte, il dessine les magnifiques paysages et les beaux édifices qu'il a la chance d'admirer lors de ses promenades dans la vallée de la Cisse. Il offre ensuite à Hippolyte de Villemessant son album de dessins somptueusement relié. Cet album se transmet de génération en génération jusqu'à ce que l'association Vallée de la Cisse découvre son existence.

Confié par la famille à la bibliothèque Abbé-Grégoire de Blois, il est publié ici pour la première fois. Accompagné d'une biographie d'Arthur Trouëssart, illustré de nombreux dessins inédits et complété par des explications précises, il apporte des éléments décisifs sur l'histoire de la vallée de la Cisse.

Plus d'infos ? contactez > vallee.de.la.cisse@gmail.com
<http://vallee-de-la-cisse.fr/>



B'EVENT

C'est une nouvelle association dont le siège social est basé sur St-Lubin et composée de jeunes gens motivés pour organiser des événements festifs, musicaux, ...

Vous pouvez y adhérer (5€) et suivre son actualité sur www.facebook.com/b.event.2023

Plus d'infos : **Mathis Gault, Président / bevent41@gmail.com / 06.15.58.19.45**

DU CÔTÉ DE NOS ANCIENS

En ce début d'année les activités ont repris. Le lundi : tarot, belote, scrabble à Orchaise et le jeudi à Saint-Lubin, le mardi, cartonnage à Orchaise.

Bilan 2023 : une Assemblée Générale avec plus d'une soixantaine de personnes à Orchaise pour partager la traditionnelle galette.

En février, à l'occasion du repas annuel animé par Franck qui a rassemblé 56 personnes, doyenne et doyen se sont vus remettre des fleurs.

Au printemps, une virée au restaurant la Petite Table à Vineuil et à l'automne, « embarquement » pour un déjeuner spectacle cabaret au National Palace à Vierzon. Puis une sortie au Cirque Amar à Blois et le traditionnel loto, à St-Lubin, qui a réuni plus de 60 personnes.

L'équipe de bénévoles espère vivement qu'en 2024 vous serez aussi nombreux pour participer aux différentes activités proposées :

Le 20 janvier : assemblée générale/galette à Orchaise, l'occasion d'adhérer à l'association.

Le 18 février : repas « tête de veau » dansant et chantant à Orchaise animé par Franck.

Le 12 avril : repas au restaurant la Petite Table à Vineuil avec Franck.

En juin : une sortie est encore à l'étude (Cadre noir à Saumur où ballade en bateau à Chenonceau).

En octobre : sortie spectacle ou cabaret.

En novembre : le loto à Saint-Lubin.

Amis retraités, n'hésitez pas à les rejoindre afin d'éviter la solitude !

Renseignements : Mme Evelyne Clout, Présidente / 06 20 18 18 67 / evelyne.clout411@orange.fr



NOUVELLES ENTREPRISES, COMMERCES ET SERVICES

Un jeune de la commune vient de démarrer son activité !



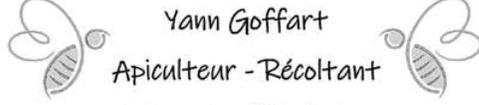
Florian LEROY
07 65 21 06 46

Association agréée diplômé et certifié de spécialisation

f i

f.leroyelagage@gmail.com
Siret : 982 432 395 0019

Tailles raisonnées Soins aux arbres Abattage délicat Emondage
Rognages de souches Broyage & évacuation



Yann Goffart
Apiculteur - Récoltant

27. route d'Orchaise
41190 Saint Lubin en Vergonnois

Tel : 06.52.18.99.49 / siren : 952.853.331
Facebook : Yann Goffart-Apiculteur

Massothérapeute & Accompagnante en parentalité

Consultation en naturopathie
Massage bien-être
(Californien, crânien, litant, ciblés)
Massage pré & post natal
Massage bébé
Accompagnement à l'allaitement
Bain enveloppé
Ateliers enfants & Yoga




3 route de Landes
41190 Saint Lubin en Vergonnois
06.22.65.32.53
cocondedouceur41@gmail.com



Amel O Mains d'Or
esthète digitale

Amel O Mains d'Or
07.77.69.50.89

MODE DE PAIEMENT :
CARTE / ESPÈCES / PAYPAL

20 RUE DES ROCHETTES
41190 SAINT LUBIN EN VERGONNOIS

f i

Amel O Mains d'Or AMEL_O_MAINS_O_OR

Ne pas jeter sur la voie publique

BOULANGERIE PATISSERIE GAVEAU

mardi > samedi

7H15 > 13H / 15H30 > 19H30
(19H EN PÉRIODE HIVERNALE)

dimanche

7H15 > 13H



SFIZIO PIZZAS

Place Michaux
le lundi soir des

**semaines
impaires**

CHOISISSEZ ET COMMANDEZ :

06 32 40 90 76
www.sfizio.fr



AGENCE POSTALE

LUNDI : 14H30 - 18H30
MARDI : 10H - 12H / 13H - 16H
MERCREDI : 13H - 17H
JEUDI : 10H - 13H
 VENDREDI : 13H - 17H

Resago est un service de transport à la demande rattaché au réseau Azalys d'Agglopolys

Sur réservation préalable, Resago propose :

3 allers-retours entre votre domicile et le ou les pôles relais de votre zone de rattachement ainsi que dans l'un des 4 arrêts du cœur d'agglomération. La prise en charge se fait sur le domaine public dans le cas de la prise en charge à domicile.

6 allers et 5 retours entre l'arrêt du pôle relais et l'un des 4 arrêts du cœur d'agglomération.

L'ensemble des habitants peut en bénéficier.

Resago fonctionne tous les jours de l'année à des horaires fixes (hors 1er mai).



Vous réservez votre trajet au minimum 30 minutes à l'avance : au 09 69 36 93 41 ou sur azalys-blois.fr / ou via l'application Azalys TAD



ESPACE FRANCE SERVICES D'HERBAULT UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

En fonction depuis 3 ans, l'Espace France Services d'Herbault, connaît une fréquentation croissante. Ce service public offre aux habitants une assistance dans leurs démarches administratives auprès de structures comme Pôle emploi, la CAF, la CPAM, les Finances publiques, la MSA la MDPH, le Ministère de la Justice,....

Du personnel qualifié vous accueille et vous accompagne ; selon les cas il vous laisse l'accès libre à un ordinateur et dans un bureau isolé si vous avez un rendez-vous en visio ou un entretien nécessitant une totale discrétion.

À moins de 30 minutes de chez vous, les conseillers France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

6 rue du Bailli . 41190 HERBAULT

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h30



AVEC LE CIAS

Cet été nous avons eu le plaisir d'accueillir une réunion des référents communaux, l'occasion de faire se rencontrer les référents de plusieurs communes voisines. Parmi les thèmes abordés, celui de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes - « signalement » de personnes vulnérables qui a suscité de fructueux échanges entre les travailleurs sociaux et les élus.

Ne laissons pas un voisin ou une connaissance dans l'isolement. Contactez la mairie et la référente, Laurence Chemma prendra aussitôt le relais.



PROGRAMME COMPLET DES AIDES ET ANIMATIONS
www.ciasdublaisois.fr



ENVIE DE TRAVAILLER AVEC LES JEUNES ?



Inscrivez-vous aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD)

qui sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Plusieurs sessions sont organisées au cours de l'année, en région Centre-Val de Loire.

Tous les renseignements (calendrier, inscription, lieux) sont consultables sur

www.ma-formation-bafa.fr / 02 38 81 27 37
info.centre@famillesrurales.org



VISITE DU SITE DE VALCOMPOST

Début décembre, Agglopolys et Valéco avaient organisé à l'attention des élus une visite du site Valcompost, la plateforme de compostage des déchets verts (tontes, tailles, élagages, feuilles, ...) déposés dans les déchetteries d'Agglopolys.

Cette plateforme, installée à Fossé au lieu-dit bel Air s'étend sur plus de 2 hectares.

Elle peut traiter annuellement jusqu'à 15 000 tonnes de déchets verts et produire jusqu'à 8 000 tonnes de compost par an.

Elle produit également du paillage et des plaquettes (biomasse utilisée par la chaudière bois de Blois).

Le compost produit est principalement vendu à des agriculteurs (utilisation en agriculture biologique notamment).

Les communes d'Agglopolys ont également la possibilité d'acheter du compost et du paillage.

Des ventes de ces matériaux à destination des particuliers sont organisées chaque année au printemps et annoncées sur l'application PanneauPocket de St-Lubin.

PROCESSUS DU COMPOSTAGE

1. Pesée des déchets verts entrants
2. Préparation des déchets verts, en enlevant les éventuels déchets indésirables
3. Broyage des déchets verts avec arrosage simultané
4. Fermentation du broyat des déchets verts formés en tas (andains), avec aération et contrôle de la température.
Cette étape indispensable permet l'hygiénisation du produit et dure 6 semaines.
5. Phase de maturation : cette étape est celle de la transformation de la matière organique en humus, dénommé compost, et dure 6 semaines, avec 2 voire 3 retournements durant cette période.
6. Phase de criblage : le produit est affiné par un passage au cribleur à étoiles. Cet équipement permet de fractionner le produit en séparant les gros et les moyens morceaux de bois du compost fin.
7. Stockage du compost

5 CHOSES À SAVOIR SUR LE TRI DES BIODÉCHETS !

Que se passe-t-il si je n'ai pas mon composteur, ou mon lombricomposteur, au 1^{er} janvier 2024 ?

Pas de panique ! Votre bac à ordures ménagères sera quand même collecté en attendant de pouvoir disposer de votre composteur/lombricomposteur ! Pensez à réserver votre matériel de compostage dès maintenant pour réduire de 30 % le poids de votre poubelle et récupérer du compost, un engrais 100 % gratuit et riche pour vos plantations !

Pour disposer gratuitement d'un composteur (ou d'un lombricomposteur), il faut au préalable le réserver sur le

site agglopolys.fr, en remplissant un formulaire. Ce service sera toujours proposé en 2024 et au-delà ! Agglopolys poursuivra en effet les remises de composteurs et lombricomposteurs, ainsi que la formation des habitants. Les réservations étant nombreuses, elles sont traitées par ordre d'arrivée. Pensez-à vérifier dans vos courriels indésirables/spams si vous n'avez pas reçu un mail d'agglopolys. Le retrait du kit de compostage (composteur, bio seau, aérateur et guide pratique) se fait sous 1 à 2 mois maximum.

Vous n'avez pas accès à internet ? Adressez par courrier votre demande en indiquant vos coordonnées et numéro de téléphone, ainsi que le volume choisi pour le composteur (345 l ou 620l) et joindre une copie d'un justificatif de domicile.



Et pour les habitants qui n'ont pas de jardin ?

Plusieurs solutions existent pour trier ses biodéchets quand on habite en appartement ou en maison sans jardin :

le **lombricomposteur** est un petit composteur à mettre à l'intérieur de l'appartement. Il consiste à nourrir des vers de compost avec les biodéchets. Le jus obtenu (liquide brun) est un excellent engrais naturel pour les plantes d'intérieur ! Pour en bénéficier gratuitement, il faut le réserver sur le site agglopolys.fr.

Que faire des os, arrêtes et coquillages ?

Certains déchets ne sont pas valorisables par le compostage. Ainsi, les os et les arrêtes de poisson, les restes de viande et de poisson, les coquilles de fruits de mer sont à jeter dans des sacs poubelles fermés et étanches avant d'être déposés dans la poubelle à ordures ménagères.

Que faire de mon compost (compost mûr obtenu sous 6 à 9 mois) si je n'en ai pas l'utilité dans mon jardin ?

Mettez quelques cuillères dans vos pots et jardinières pour améliorer la qualité de la terre et nourrir vos plantes !

Donnez-le à des voisins jardiniers pour préparer le sol et les plantations !

À défaut, sachez que cet amendement est naturel et qu'il peut tout simplement retourner au sol, être dispersé sur la terre, la pelouse au pied des haies, arbustes et arbres.

La quantité récupérée est variable et dépendra du volume de vos dépôts. Si vous ne le récoltez pas tous les ans, le compost continuera sa dégradation naturelle.

Je déménage : que faire du composteur que j'ai commandé ?

En cas de déménagement, le composteur reste attaché au domicile.

Si vous déménagez sur une autre commune d'Agglopolys, il est tout à fait possible de refaire une nouvelle demande en ligne.



Le Syndicat de la Cisse, qu'est-ce que c'est ? Le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse (SMB Cisse) est une collectivité territoriale qui a en charge la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) transférée par les communautés de communes depuis 2018. Cette compétence est exercée dans le cadre de l'intérêt général et ne concerne pas la gestion des digues de Loire (hors du bassin versant de la Cisse).

L'année 2022 a vu la fin du deuxième Contrat Territorial « Cisse ». A la suite de cette expérience, le syndicat a souhaité s'engager dans un troisième contrat pour poursuivre les efforts réalisés depuis plus de 10 ans. L'année 2023 a donc été consacrée à la préparation de ce troisième contrat, qui devrait voir le jour à partir de 2024 pour une durée de 2 fois 3 ans. Les principales orientations de ce futur contrat vous sont présentées ci-dessous :



Zone humide des Tresseaux (Averdon) restaurée dans le CT 1

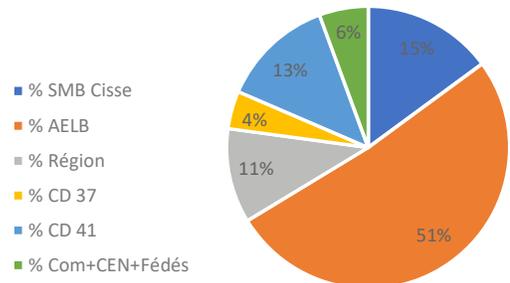
Restauration des milieux aquatiques
Reméandrage, recharge en sédiments, restauration du lit
17 actions programmées dans le CT n°3

Restauration de la continuité écologique
Aménagement des obstacles à l'écoulement
6 actions programmées dans le CT n°3

Restauration des zones humides
Réouverture et aménagement des zones humides abandonnées ou comblées
9 actions programmées dans le CT n°3

Montant financier prévisionnel pour ce contrat territorial n°3 : 3 600 000 € (pour les 6 années) €

Répartition des financements :



Nos outils de communication pour vous informer de nos actions :

<p>Le site internet www.syndicat-cisse.fr</p>	<p>Le bulletin bilan du CT n°2 <u>Disponible sur le site internet du SMB Cisse</u></p>	<p>Plaquette bon entretien des cours d'eau <u>Disponible dans votre mairie et sur le site internet du SMB Cisse</u></p>	<p>Vidéos d'information et sensibilisation sur les actions du SMB Cisse <u>Chaine YouTube du SMB Cisse</u></p>
---	---	--	---

SMB Cisse - 4 rue du bailli 41190 HERBAULT 02.54.46.25.78 smbcisse@orange.fr

Les délégués titulaires de votre communauté de communes pour le SMB Cisse : D.BILLAUT, P.BOURGUEIL, B.CACHEUX, P.DARIDAN, M.DUVOUX, J.M LABBE, C.LHERITIER, D.MOELO, D.MULTEAU, F.OURY, L.RANVAL, JL SLOVAK.

www.syndicat-cisse.fr

PAYS DES CHATEAUX

Une structure au service des dynamiques territoriales



MISSIONS DU PAYS

- Contractualisation avec les financeurs
- Pilotage de stratégies territoriales
- Prospectives

FINANCEMENTS RÉGIONAUX ET EUROPEENS

- La Région applique sa politique d'aménagement du territoire par la mise en place d'un contrat d'une durée de 6 ans. En 2023, les collectivités, associations, entreprises agricoles devront déposer leurs derniers dossiers.
- Le Pays porte également un programme européen (LEADER) permettant de financer des projets innovants en milieu rural et périurbain. 2023 sera marquée par la fin du programme actuel et le lancement du nouveau.



DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Pays des Châteaux bénéficie de financements (ADEME et Région Centre-Val de Loire), pour subventionner les projets de chaleur renouvelable : bois énergie, géothermie, solaire thermique ou récupération de chaleur fatale. Ces aides (45%) sont disponibles pour les structures ayant un numéro de SIRET (entreprises, associations, collectivités).



PERIMETRE



Communauté d'agglomération de Blois-Aggloloplys
Communauté de communes du Grand Chambord
Communauté de communes de Beauce Val de Loire

TOURISME DURABLE



Le Pays travaille conjointement avec l'Office de Tourisme Blois Chambord - Val de Loire pour le développement et la promotion touristique du territoire.

Cap sur le tourisme durable : avec une étude pour préparer l'avenir des "Châteaux à Vélo" en 2022, ou encore par l'accompagnement de l'émergence de circuits de randonnée pédestre et équestre.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Pays poursuit la concrétisation de son projet alimentaire territorial par la mise en place des actions identifiées afin de faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité.

Le Pays a renouvelé, pour l'année 2022-23, son accompagnement auprès de 6 communes, sur le gaspillage alimentaire/l'éducation au goût/l'approvisionnement en produits locaux et biologiques dans les cantines et les écoles.



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Instance consultative, composée d'une centaine de membres provenant d'associations, d'entreprises, d'instances institutionnelles...

En 2022, des groupes de travail se sont réunis pour proposer aux élus locaux un programme d'actions autour de 4 grands enjeux : les déplacements vélo du quotidien, une alimentation locale accessible à tous, le tourisme durable et le renforcement du réseau associatif.



Pour plus de renseignements : www.paysdeschateaux.fr

Sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn : Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
02 54 46 09 30 // contact@paysdeschateaux.fr // 1 rue Honoré de Balzac - 41 000 BLOIS





pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR

Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



© Marc Montessier

En 2023, l'ADMR déploie des véhicules pour les Aides à Domicile avec un CDI de 130 h minimum.

4 pôles d'activité

ENFANCE ET PARENTALITÉ

L'ADMR agit dès la naissance pour permettre aux enfants de grandir et de s'épanouir :

- Accueils de loisirs / accueils périscolaires
- Services d'aide à domicile aux familles / soutien à la parentalité
- Soutien scolaire

SERVICES ET SOINS AUX SENIORS

L'ADMR s'engage pour construire un parcours d'accompagnement pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :

- Aide à domicile : aide au lever et au coucher, aide aux repas, aide à la toilette, aide aux courses
- Soins à domicile : soins d'hygiène, de confort soins suite à un retour d'hospitalisation
- Portage des repas
- Equipe Mobile Alzheimer
- Hospitalisation à Domicile

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.

ENTRETIEN DE LA MAISON

Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

- Entretien du linge
- Entretien du logement
- Petit jardinage
- Petit bricolage

Rejoignez l'ADMR

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévole**

L'originalité de l'ADMR repose sur la **coopération** entre le client,

le **bénévole** et le **salarié**.

En complément des équipes salariées, le **bénévole** est **ancré dans la vie locale**. Il effectue des visites de courtoisie,

développe le lien social,

et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui :

c'est **l'intelligence sociale**.

Rejoignez l'équipe locale,

en nous contactant au **02 54 23 59 05**



© Marc Montessier

Aide à domicile, livreur de repas, aide-soignant, auxiliaire de vie sociale, TISF, accompagnant de proximité...

l'ADMR recrute !

Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org

SSIAD

02 54 23 59 01

ssiad-marchenoir@fed41.admr.org

Association de la Beauce

Portage de repas/Petit bricolage

02 54 23 59 05

asso-oucques@fed41.admr.org



Association de la Beauce

2, rue de Beaugency

41 290 OUCQUES

Vie quotidienne

02 54 23 59 00

ms-oucques@fed41.admr.org



SAINT-LUBIN dépend de la brigade d'Herbault

32 Rue de Touraine . 41190 HERBAULT

02 54 46 51 70

N'hésitez pas à les contacter pour toute situation ou comportement qui vous semblerait suspect !

**LA GENDARMERIE VOUS INFORME : 3
APPLICATIONS À VOTRE SERVICE
parce que ça n'arrive pas qu'aux autres !**



MA SÉCURITÉ

L'application « Ma sécurité » est là pour apporter des réponses concrètes, faciliter les échanges avec la gendarmerie et la police et vous donner la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité. Elle est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement.

Vous y trouverez notamment : les services de pré-plainte et de signalement en ligne / les actualités et notifications locales de sécurité / un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application / des conseils de sécurité et de prévention / une cartographie des brigades de gendarmerie / la plateforme de signalement des points de deal.

Accédez directement à la plateforme de signalement en scannant le QR code

THESEE

C'est une plateforme de signalement et de dépôt de plainte pour les victimes d'escroqueries sur internet. Elle permet de porter plainte ou de signaler l'infraction en ligne. Sans vous déplacer, vous recevrez un récépissé valant dépôt de plainte. Des enquêteurs spécialisés traitent les principaux modes opératoires constatés sur internet.

La centralisation et l'analyse des plaintes permettent de mieux connaître ces phénomènes et de lutter plus efficacement contre : le piratage de messagerie électronique et de compte de réseau social / l'escroquerie aux sentiments / l'escroquerie aux petites annonces (faux acheteur, faux vendeur, fausse location) / le chantage en ligne / la demande de rançon pour débloquer un ordinateur / la fraude liée aux faux sites de vente.

Accédez directement à la plateforme de signalement en scannant le QR code



PERCEVAL

Ce service permet de signaler une fraude à la carte bancaire si vous remplissez les conditions suivantes : vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire / vous n'êtes pas à l'origine des achats en ligne / vous avez déjà fait opposition à la carte auprès de votre banque.

Plusieurs cas de fraudes à la carte bancaire sont possibles. Parmi les plus courants : vous remarquez sur votre relevé bancaire des achats en ligne dont vous n'êtes pas à l'origine / vous avez reçu un code de confirmation sur votre téléphone pour un achat que vous n'avez pas fait / vous avez été averti.e par votre banque d'une tentative d'utilisation frauduleuse de ma carte bancaire sur internet.

Que faire si vous êtes victime d'une fraude à la carte bancaire sur internet ? En priorité, vous faites opposition à votre carte, auprès de votre banque qui vous remettra un numéro d'opposition à conserver pour la suite de la procédure. Ensuite, vous signalez la fraude sur service-public.fr. À la fin de ce signalement, vous obtiendrez un récépissé, valant dépôt de plainte, qui facilitera vos démarches de régularisation auprès de votre banque.

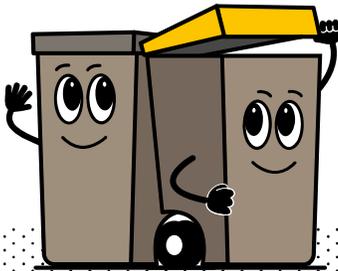


Avec une recrudescence des incivilités, des délits de fuite et autres cambriolages, le conseil municipal a opté pour une étude (en cours) afin d'équiper les axes routiers principaux de la commune de video-surveillance, en partenariat avec la gendarmerie.

COLLECTE DES DÉCHETS

Calendrier de collecte 2024

des ordures ménagères (bac gris) et des déchets recyclables (bac jaune)



Nous sommes collectés le vendredi !

JANVIER 2024		FÉVRIER 2024		MARS 2024		AVRIL 2024		MAI 2024		JUIN 2024	
L 1	Jour de l'an	J 1	Ella	V 1	Aubin	L 1	Lundi de Pâques	M 1	Fête du travail	S 1	Justin
M 2	Basile	V 2	Chandeleur	S 2	Charles	M 2	Sandrine	J 2	Boris	D 2	Blandine
M 3	Genevieve	S 3	Blaise	D 3	Guénolé	M 3	Richard	V 3	Philippe	L 3	Kévin
J 4	Odilon	D 4	Véronique	L 4	Casimir	J 4	Isidore	S 4	Sylvain	M 4	Clotilde
V 5	Edouard	L 5	Agathe	M 5	Olive	V 5	Irène	D 5	Judith	M 5	Igor
S 6	Melaine	M 6	Gaston	M 6	Colette	S 6	Marcelin	L 6	Bénédictine	J 6	Norbert
D 7	Raymond	M 7	Eugénie	J 7	Félicité	D 7	J.B. de la Salle	M 7	Gisèle	V 7	Gilbert
L 8	Lucien	J 8	Jacqueline	V 8	Jean	L 8	Julie	M 8	Victoire de 1945	S 8	Médard
M 9	Alix	V 9	Apolline	S 9	Françoise	M 9	Gautier	J 9	Ascension	D 9	Diane
M 10	Guillaume	S 10	Arnaud	D 10	Candide	M 10	Fulbert	V 10	Solange	L 10	Landry
J 11	Pauline	D 11	ND de Lourdes	L 11	Constantin	J 11	Stanislas	S 11	Estelle	M 11	Barnabé
V 12	Tatiana	L 12	Félix	M 12	Justine	V 12	Jules	D 12	Achille	M 12	Guy
S 13	Yvette	M 13	Béatrice	M 13	Rodrigue	S 13	Ida	L 13	Rolande	J 13	Antoine
D 14	Nina	M 14	Valentin	D 14	Mathilde	D 14	Maxime	M 14	Matthias	V 14	Elisée
L 15	Rémi	J 15	Claude	V 15	Louise	L 15	Paterne	M 15	Denise	S 15	Germaine
M 16	Marcel	V 16	Julienne	S 16	Bénédictine	M 16	Benoît-Joseph	J 16	Honoré	D 16	Régis
M 17	Roseline	S 17	Alexis	D 17	Patrice	M 17	Anicet	V 17	Pascal	L 17	Hervé
J 18	Prisca	D 18	Bernadette	L 18	Cyrille	J 18	Parfait	S 18	Eric	M 18	Léonce
V 19	Audric	L 19	Gabin	M 19	Joseph	V 19	Emma	D 19	Pentecôte	M 19	Gervais
S 20	Sébastien	M 20	Aimée	M 20	Hérbert	S 20	Odette	L 20	Lundi de Pentecôte	J 20	Silvère
D 21	Agnès	M 21	Damien	J 21	Clémence	D 21	Anselme	M 21	Constantin	V 21	Rodolphe
L 22	Vincent	J 22	Isabelle	V 22	Léa	L 22	Alexandre	M 22	Emilie	S 22	Alban
M 23	Barnard	V 23	Lazare	S 23	Victorien	M 23	Georges	J 23	Didier	D 23	Audrey
M 24	François	S 24	Modeste	D 24	Karine	M 24	Fidèle	V 24	Donatien	L 24	Jean-Baptiste
J 25	Paul	D 25	Roméo	L 25	Humbert	J 25	Marc	S 25	Sophie	M 25	Prosper
V 26	Paule	L 26	Nestor	M 26	Larissa	V 26	Aida	D 26	Marianne	M 26	Anthelme
S 27	Angèle	M 27	Honorine	M 27	Habib	S 27	Zita	L 27	Augustin	J 27	Fernand
D 28	Thomas	M 28	Antoinette	J 28	Gontran	D 28	Valérie	M 28	Germain	V 28	Irénée
L 29	Gildas	J 29	Auguste	V 29	Gwladys	L 29	Catherine	M 29	Aymar	S 29	Pierre-Paul
M 30	Martine			S 30	Amédée	M 30	Robert	J 30	Ferdinand	D 30	Martial
M 31	Marcelle			D 31	Paques			V 31	Visitation		

Ramassage du bac jaune Ramassage du bac gris Organisation spéciale : report dû au 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Communes concernées : Averdon, Champigny-en-Beauce, Fossé, La Chapelle-Vendômoise, Marolles, Ménars, Saint-Bohaire, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Villefrancœur, Villerbon

Attention

- Les bacs, gris et jaunes, contenant du verre, des déchets verts, des gravats et des appareils électriques **ne seront pas collectés**.
- Les bacs jaunes contenant des sacs poubelles opaques **ne seront pas collectés**. Sacs transparents tolérés.

NOUVEAU : Ne ratez plus aucun jour de collecte ! Sur agglopolys.fr, téléchargez votre calendrier à intégrer dans votre agenda numérique !



Calendrier de collecte 2024



Dans le bac gris, déposez vos déchets dans des sacs bien fermés.



Dans le bac jaune, les emballages et papiers doivent être jetés en vrac, vidés et non emboîtés.



Les sacs et déchets déposés autour du bac ne seront pas collectés.



Les horaires de collecte peuvent varier d'une semaine à l'autre. Il est donc impératif de sortir le bac la veille au soir pour être sûr d'être collecté. Pensez à le retirer de la voie publique dès que possible.

JUILLET 2024		AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DÉCEMBRE 2024	
L 1	Thierry	J 1	Alphonse	D 1	Gilles	M 1	Muriel	V 1	Toussaint	D 1	Florence
M 2	Martinien	V 2	Julien	L 2	Ingrid	M 2	Léger	S 2	Défunts	L 2	Viviane
M 3	Thomas	S 3	Lydie	M 3	Grégoire	J 3	Gérard	D 3	Hubert	M 3	Xavier
J 4	Florent	D 4	Jean-Marie	M 4	Rosalie	V 4	François	L 4	Charles	M 4	Barbara
V 5	Antoine	L 5	Abel	J 5	Raïssa	S 5	Fleur	M 5	Sylvie	J 5	Gérard
S 6	Mariette	M 6	Marlene	V 6	Bertrand	D 6	Bruno	M 6	Bertille	V 6	Nicolas
D 7	Raoul	M 7	Gaëtan	S 7	Reine	L 7	Serge	J 7	Caroline	S 7	Ambroise
L 8	Thibault	J 8	Dominique	D 8	Adrien	M 8	Pélagie	V 8	Geoffroy	D 8	Imm. Conception
M 9	Amandine	V 9	Amour	L 9	Alain	M 9	Denis	S 9	Théodore	L 9	Pierre-Fourier
M 10	Ulrich	S 10	Laurent	M 10	Inès	J 10	Ghislain	D 10	Léon	M 10	Romarc
J 11	Benoît	D 11	Claire	M 11	Adelphie	V 11	Firmin	L 11	Armistice de 1918	M 11	Daniel
V 12	Olivier	L 12	Clarisse	J 12	Apollinaire	S 12	Séraphin	M 12	Christian	J 12	Chantal
S 13	Joël	M 13	Hippolyte	V 13	Aimé	D 13	Géraud	M 13	Brice	V 13	Lucie
D 14	Fête Nationale	M 14	Evrard	S 14	Materne	L 14	Juste	J 14	Sidoine	S 14	Odile
L 15	Donald	J 15	Assomption	D 15	Roland	M 15	Thérèse	V 15	Albert	D 15	Ninon
M 16	ND Mont Carmel	V 16	Armel	L 16	Edith	M 16	Edwige	S 16	Marguerite	L 16	Alice
M 17	Charlotte	S 17	Hyacinthe	M 17	Renaud	J 17	Baudoin	D 17	Elisabeth	M 17	Gaël
J 18	Frédéric	D 18	Hélène	M 18	Nadège	V 18	Luc	L 18	Aude	M 18	Gatien
V 19	Arsène	L 19	Mylène	J 19	Emilie	S 19	René	M 19	Tanguy	J 19	Urban
S 20	Marina	M 20	Bernard	V 20	Davy	D 20	Adeline	M 20	Edmond	V 20	Isaac
D 21	Victor	M 21	Christophe	S 21	Mathieu	L 21	Céline	J 21	Prés. Marie	S 21	Pierre
L 22	Madeleine	J 22	Fabrice	D 22	Maurice	M 22	Etodie	V 22	Cécile	D 22	Gratien
M 23	Brigitte	V 23	Rose	L 23	Constance	M 23	Simon	S 23	Clément	L 23	Armand
M 24	Christine	S 24	Barthélémy	M 24	Thecle	J 24	Florentin	D 24	Flora	M 24	Adèle
J 25	Jacques	D 25	Louis	M 25	Hermann	V 25	Crépin	L 25	Catherine	M 25	Noël
V 26	Anne	L 26	Natacha	J 26	Côme, Damien	S 26	Dimitri	M 26	Delphine	J 26	Etienne
S 27	Nathalie	M 27	Monique	V 27	Vincent	D 27	Emeline	M 27	Séverin	V 27	Jean
D 28	Samson	M 28	Augustin	S 28	Venceslas	L 28	Simon, Jude	J 28	Jacques	S 28	Innocents
L 29	Marthe	J 29	Sabine	D 29	Gabriel	M 29	Narcisse	V 29	Saturnin	D 29	David
M 30	Juliette	V 30	Fiacre	L 30	Jérôme	M 30	Bienvenue	S 30	André	L 30	Roger
M 31	Ignace	S 31	Aristide			J 31	Quentin			M 31	Sylvestre

Ramassage du bac jaune Ramassage du bac gris Organisation spéciale : report dû au 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Communes concernées : Averdon, Champigny-en-Beauce, Fossé, La Chapelle-Vendômoise, Marolles, Ménars, Saint-Bohaire, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Villefrancœur, Villerbon

Un doute, une question ?

Contactez la Direction Déchets au 02 54 58 57 57 agglopolys.fr - Agglomération Blois

Agissons plus malin
trions plus
jetons moins !



D'AUTRES INFOS PRATIQUES

Panneau Pocket

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez gratuitement l'application
- 2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Scannez-moi

Play Store, App Store, Get it on Google Play

**Vous avez perdu votre animal domestique ?
Vous trouvez un animal errant ?
AYEZ LE RÉFLEXE
AGGLOPOLYS !**



La société SACPA, prestataire d'Agglopolys, est chargée de récupérer les animaux errants (les chats uniquement s'ils sont blessés) et les cadavres d'animaux morts sur la voie publique. Ils sont aussitôt placés à la fourrière animale.

Les horaires de restitution des animaux à leurs propriétaires sont **du lundi au vendredi de 9h à 10h et de 16h30 à 17h30, sur rendez-vous, et le samedi de 9h à 10h**

Pour rechercher un animal, contactez votre mairie en décrivant l'animal (race, sexe, âge, tatouage, puce, etc.) et en mentionnant l'endroit précis, ainsi que la date et l'heure où il a été perdu. Celle-ci sollicitera directement le prestataire, la société SACPA. À défaut, contacter Agglopolys au 02 54 90 35 35

Une pièce d'identité et le certificat d'identification de l'animal vous seront demandés et vous devrez vous acquitter de frais pour récupérer votre animal :

- capture et conduite de l'animal à la fourrière : **53,07 €** (frais doublés dès la deuxième capture)

- majoration nuit, week-end et jour férié : **26,55 €**

- garde en fourrière par jour et par animal : **26,55 €**

- identification éventuelle : **61,11 €** frais de vétérinaires éventuels (soins...), en supplément !

Ces tarifs sont révisibles chaque année.

Solutions de téléassistance N°1 en France

présenceverte

A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose une offre adaptée à vos besoins.

Acti'Mobi pour sécuriser vos déplacements.

Conservez vos habitudes et votre environnement de vie et un soutien technique. C'est possible avec Acti'Mobi. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être sécurisé en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (présentateur + défibrillateur, Présence Verte Touraine vous propose également un défibrillateur automatique de haute qualité, le défibrillateur de haute qualité à votre matériel de téléassistance.

En cas d'un coffre à café sécurisé avec essai et retour rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être remboursés lors de vos déplacements et activités en extérieur et en période de France métropolitaine, l'acti'Mobi est possible avec notre offre Acti'Mobi.

Le simple pression sur le bouton d'alerte, vous êtes immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nous deux offres bénéficient d'un coût de 0€ de l'abonnement (forfait à hauteur de 30 €). Des primes en charge sont également possibles.

Présence Verte Touraine

- Plus de 30 ans d'expérience
- Plus de 3500 personnes diplômées
- Une présence humaine de proximité
- Une aide technique et administrative
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

Votre agence Présence Verte Touraine à Blois
19, Avenue de Vendôme, 41 000 BLOIS, 02 54 44 87 26
presenceverte@orange.fr
www.presencevertetouraine.fr



Dom@dom téléassistance

ma téléassistance de proximité 24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement à forfait complet :
• sans engagement ni frais de dossier
• régime crédit d'impôt de 30%
• installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
• accès personnalisé de qualité et de proximité
• couverture dans les 24h, 7j/7

02 54 42 54 24

4 Ave Lydie Boudre - 41000 BLOIS
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr

Partage Vie

PAROISSE DE FOSSÉ - VILLERBON

Père Didier Boulay

Toutes ses communes en dépendent : Averdon, La Chapelle Vendomoise, Fossé, Marolles, Ménars, Mulsans, Saint Bohaire, Saint Denis sur Loire, Saint Lubin en Vergeronnois, Saint Sulpice de Pommeray, Villebarou, Villerbon.

MESSE CHAQUE DIMANCHE À 10H30 À VILLEBAROU

Presbytère : 1 rue des noyers 41330 FOSSÉ

Tél : 02 54 20 04 42

TOUTES LES INFOS SUR

www.paroisse-fosse-villerbon.fr/



NUMÉROS D'URGENCE

Samu 15, Police 17, Pompiers 18, Urgence SMS 114, En mer 196, Europe 112